

# Valentin HAÛY

Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie



2020 2020 2020

2020 2020 2020

**RAPPORT  
ANNUEL  
2020**

<b>Éditorial</b> .....	3
<b>Plus de 130 ans d'histoire</b> .....	4
<b>Chiffres clés</b> .....	6
<b>Carte des implantations de l'association</b> ...	7
<b>Contacts principaux</b> .....	8
<b>Rapport d'activité</b>	
1. Les événements marquants 2020 .....	9
2. Nos domaines d'intervention .....	11
3. Les supports de nos actions .....	26
4. Nos ressources financières .....	26
Conclusion .....	27
<b>Rapport financier</b>	
Faits significatifs en 2020 .....	28
Compte de résultat .....	29
Bilan .....	33
Compte de résultat par origine et destination et Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public .....	37
Commentaires et conclusion .....	38
<b>Lexique des sigles</b> .....	42

**2020 marque beaucoup de changements**, tant au niveau de notre association qu'au niveau du monde entier en raison de la crise de la Covid-19. Cette crise a été particulièrement violente pour les plus fragiles et les plus isolés. Malgré la complexité de la situation, comités, établissements et services experts du siège ont su s'adapter pour maintenir le lien et assurer leurs missions au service des personnes aveugles et malvoyantes.

2020 c'est aussi la première fois dans l'histoire de notre association qu'une personne aveugle occupe la fonction de président. C'est un symbole fort pour démontrer la capacité des déficients visuels à assumer des responsabilités. C'est aussi un symbole motivant à l'heure où notre association lance des nouveaux projets destinés à honorer notre mission reconnue d'utilité publique auprès des déficients visuels en les accompagnant vers l'autonomie.

Cette crise sanitaire a également accéléré la transformation numérique de la société dans laquelle nous vivons, rendant encore plus impérieuse la nécessité de son accessibilité à tous. C'est un de nos projets pour 2021 : agir pour que cet élan vers le tout numérique soit inclusif et prenne en compte les besoins des déficients visuels.

Chers donateurs, bénévoles, salariés, mécènes, partenaires et amis, continuons ensemble à développer nos actions et à donner ainsi de réelles perspectives de vie plus inclusive aux personnes déficientes visuelles.

**Sylvain Nivard**  
Président



1785

Valentin Haüy crée la **première école pour aveugles** (devenue l'INJA, l'Institut national des jeunes aveugles).



1819

Louis Braille devient élève de cette école.



1829

Louis Braille publie son **alphabet braille**.

1882-1889

Premières réalisations de Maurice de La Sizeranne au service des aveugles et des malvoyants (création de deux périodiques, d'une bibliothèque braille, d'un musée et fourniture de matériels spécialisés...) qui font aujourd'hui partie intégrante de l'association.

1889

**Maurice de La Sizeranne fonde l'association Valentin Haüy** (reconnue d'utilité publique en 1891).



1893

Premiers ateliers gérés par l'association Valentin Haüy (brosserie, vannerie, corderie...).

1898

**Création du premier « groupe de province »** de l'association Valentin Haüy à Lyon.

1900

**Ouverture du premier établissement de l'association** : « l'institut psychopédagogique » (actuel institut médico-professionnel) de Chilly-Mazarin.

1906

Fondation de l'**école de masso-kinésithérapie**, qui deviendra en 1949 le CFRP (Centre de formation et de rééducation professionnelle).

1910

Création de l'**imprimerie braille Valentin Haüy**.

1937

Création de la **bibliothèque sonore**.



1944

Création du **service social** de l'association.

## 1962

Ouverture d'une « section d'aide par le travail » au sein de la maison Odette Witkowska à Sainte-Foy-lès-Lyon (reconnue centre d'aide par le travail en 1982).

## 1989

Apparition en France de l'audio-description (appelée Audiovision lorsqu'elle est réalisée par l'association Valentin Haüy). L'association présente le **premier film audiodécrit en français** : « Indiana Jones et la Dernière Croisade », de Steven Spielberg.

## 1993

**Ouverture du centre résidentiel** avec deux résidences-services pour seniors et jeunes travailleurs handicapés visuels à Paris 19<sup>e</sup>.

## 1999

Création du **premier club informatique** au sein du comité Paris Île-de-France.



## 2004

Adoption en France du système Daisy (Digital accessible information system), un format pour livres audio spécialement conçu pour faciliter la lecture aux personnes déficientes visuelles.

## 2008

Création du Centre d'évaluation et de recherche sur les technologies pour les aveugles et les malvoyants (**CERTAM**).

## 2009

**Inauguration de la médiathèque Valentin Haüy.**

## 2010

**1<sup>er</sup> Festival Audiovision Valentin Haüy.**



## 2012

**Ouverture du SAVS-DV Paris** (Service d'accompagnement à la vie sociale pour les déficients visuels) à Paris 14<sup>e</sup>.

## 2013

**Lancement d'Éole, bibliothèque numérique en ligne** de la médiathèque Valentin Haüy.



## 2016

L'association lance son **nouveau projet associatif**. L'association change de logo.

## 2019

L'association Valentin Haüy fête ses 130 ans.



## L'association Valentin Haüy, c'est :



### **16 établissements répartis sur 8 sites**

273 salariés, dont 71 salariés handicapés

*Au service de :*

- 150 stagiaires et étudiants au CFRP
- 54 jeunes à l'IMPro
- 143 travailleurs en ÉSAT
- 98 personnes accompagnées en SAVS ou en SESSAD
- 139 personnes en foyer (hors CFRP)
- 56 logements pour personnes âgées



### **121 implantations locales dont 61 comités**

- 2 972 bénévoles actifs localement, dont 20 % sont déficients visuels
- 39 salariés, dont 8 salariés handicapés
- 46 moniteurs de braille
- 7 boutiques régionales de matériel adapté
- 128 opérations de sensibilisation
- 1 681 réunions en commissions d'accessibilité
- 4 238 heures de cours d'informatique ou numérique

*Au service de :*

11 500 bénéficiaires réguliers, dont les 4/5 sont malvoyants



### **Des services nationaux coordonnés depuis le siège**

- 108 salariés, dont 17 salariés handicapés
- 98 bénévoles actifs au siège
- 396 donateurs de voix bénévoles (dont 199 en comités)
- 16 personnes en mécénat de compétence, réparties sur toute la France

*Au service de :*

- 217 nouveaux bénéficiaires suivis par le service social
- 10 381 utilisateurs de la médiathèque (+ 9 %)
- 374 bibliothèques partenaires
- 5 450 bénéficiaires du service du matériel adapté

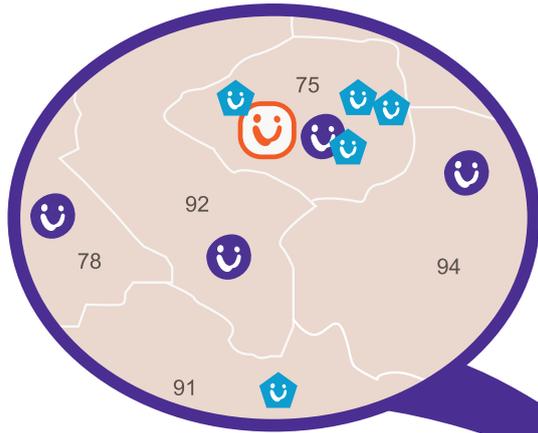
*Avec :*

- 281 024 ouvrages adaptés empruntés (+ 7 %)
- 424 496 nouveaux visiteurs sur notre site internet
- 7 séjours vacances (sur 18 prévus avant crise sanitaire)
- 1 revue bimestrielle en braille (*Le Louis Braille*) et 9 revues adaptées



## Carte des implantations de l'association Valentin Haüy au 31 décembre 2020

Zoom sur la région parisienne



Légende :

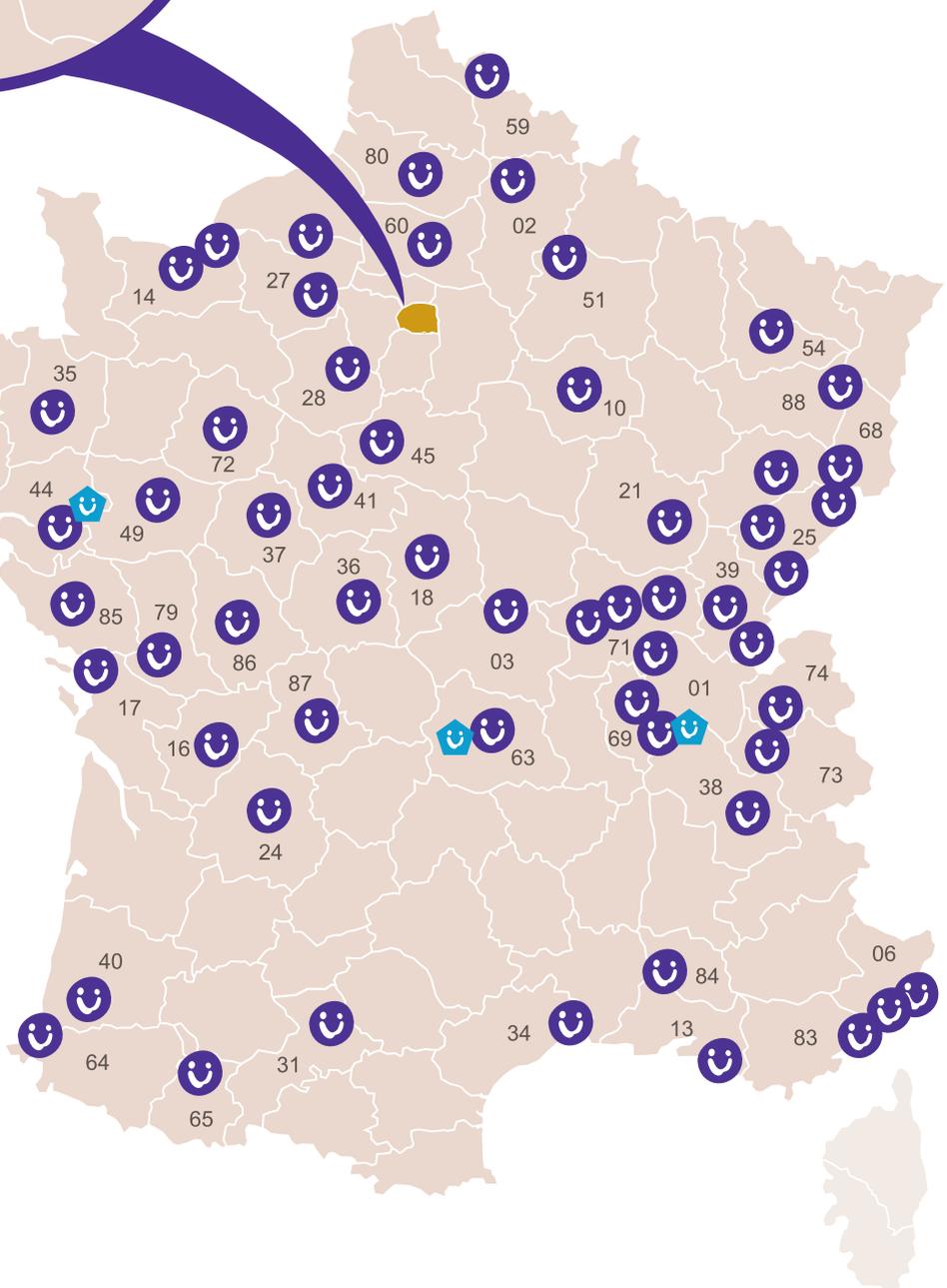
-  Siège
-  Établissement
-  Comité départemental

France métropolitaine

Réunion



Nouvelle-Calédonie



## Contacts principaux



### Siège

- Gouvernance et direction
- Services : service social et juridique, médiathèque, service du matériel spécialisé (SMS), imprimerie & abonnements, séjours vacances, pôle accessibilité numérique, pôle accessibilité physique, pôle adaptation des ouvrages numériques, centre d'enregistrement, musée, activités internationales.
- Autres services : services généraux, informatique, ressources humaines, comptabilité /contrôle de gestion, coordination des comités, legs, département des ressources grand public et communication.

5 rue Duroc - 75343 Paris Cedex 07  
01 44 49 27 27 avh@avh.asso.fr / benevolat@avh.asso.fr / www.avh.asso.fr



### Établissements

- **Centre de formation et de rééducation professionnelle (CFRP)**  
5 rue Duroc - 75343 Paris Cedex 07 / 01 44 49 27 27 / contact@cfrp-avh.fr
- **Établissement et services d'aide par le travail (ÉSAT) et Foyer Valentin Haüy Escolore**  
63160 Égliseneuve-près-Billom / 04 73 73 43 43 / contact@escolore.org
- **Entreprise adaptée (EA) Atelier de la Villette**  
61 bis rue d'Hautpoul - 75019 Paris / 01 42 40 98 98 / contact@ea-villette.com
- **Institut médico-professionnel de Chilly-Mazarin (IMPro)**  
30 avenue Mazarin - BP 47 - 91381 Chilly-Mazarin Cedex  
01 69 10 10 65 / impro-avh-chilly@wanadoo.fr
- **Entreprise adaptée (EA) Frère Francès**  
46 boulevard Jules Verne - 44300 Nantes / 02 40 52 28 39 / cdt@avh.asso.fr
- **Service d'accompagnement à la vie sociale pour les déficients visuels (SAVS-DV Paris)**  
3 rue Jacquier - 75014 Paris / 01 40 44 95 95 / savsdvparis@avh.asso.fr
- **Établissement et service d'aide par le travail (ÉSAT) et Centre d'hébergement Odette Witkowska**  
10 rue Simon Jallade - 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon  
04 72 16 23 16 / secretariat.ow@centre-witkowska.org
- **Centre résidentiel Valentin Haüy** (Résidence autonomie et foyer de jeunes travailleurs)  
64 rue Petit - 75019 Paris / 01 53 38 55 65 / residences@avh.asso.fr



### Comités départementaux

Retrouvez toutes les coordonnées des comités départementaux et correspondances locales sur [www.avh.asso.fr](http://www.avh.asso.fr) rubrique l'association/nos comités

**Coordination nationale des comités au siège** : [comites@avh.asso.fr](mailto:comites@avh.asso.fr)



## 1. Les événements marquants 2020

### 1.1. Adaptation au contexte sanitaire

L'épidémie de Covid-19 a bouleversé nos modes de vie, fragilisant tout particulièrement les personnes souffrant d'un handicap.

Les mesures de confinement imposées en mars 2020 ont entraîné la fermeture brutale d'une grande partie de nos services. Notre association s'est employée à se réorganiser rapidement pour continuer à apporter le support nécessaire auprès de ses bénéficiaires.

Les établissements sont restés en partie ouverts, réinventant leur quotidien pour l'adapter aux contraintes sanitaires. Au siège, la majorité des services a pu proposer de nouvelles pratiques pour aider à distance les personnes déficientes visuelles. Quant aux comités, ils ont mis en place une chaîne de solidarité encore plus vibrante que d'ordinaire pour maintenir un lien étroit avec leurs bénéficiaires.



## 1.2. Changement de gouvernance

À l'issue de l'assemblée générale du 10 septembre 2020, le conseil d'administration a élu Sylvain Nivard président.

C'est la première fois dans l'histoire de l'association qu'une personne aveugle occupe la fonction de président. Le tandem de tête de l'association était jusque-là composé d'un secrétaire général aveugle et d'un président voyant.

Il est accompagné du bureau suivant : Alain Bourdelat, trésorier ; Dominique de Garam, vice-présidente chargée de la coordination des comités ; Bruno Grêlé, secrétaire général ; Laurence de Roquefeuil, vice-présidente chargée de l'accessibilité numérique et de l'édition adaptée ; Agnès Terek, vice-présidente chargée de la mission sociale.

Au 31 décembre 2020, l'association comptait 702 membres (685 en 2019).

## 1.3. Renouvellement du label Don en confiance

Depuis 1990, l'association Valentin Haüy est labellisée « Don en confiance ». À ce titre, l'association se soumet volontairement et annuellement au contrôle de cet organisme. La labellisation impose quatre grands principes : respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement. Chaque donateur peut ainsi être rassuré quant à l'utilisation de ses dons et être sûr que l'association fonctionne en toute transparence. Notre association a obtenu le renouvellement du label « Don en confiance » pour trois ans.



10

## 1.4. Retour au sein de la CFPSAA

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'association est à nouveau membre de la Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA), organisation dont elle fut membre fondateur en 1948. Cette présence témoigne de la volonté de l'association Valentin Haüy à s'engager aux côtés des autres associations œuvrant dans le domaine de la déficience visuelle pour coordonner leurs actions, conjuguer leurs expertises et disposer d'une instance commune de représentation des personnes aveugles ou malvoyantes auprès des autorités politiques, administratives et économiques.



## 1.5 Lancement du podcast « Dans ses yeux »

Le service communication de l'association a lancé le 8 octobre, à l'occasion de la journée mondiale de la vue, son premier podcast. Chaque mois, un nouvel épisode du podcast intitulé « Dans ses yeux » est consacré au témoignage unique d'une personne déficiente visuelle, avec pour objectif : sensibiliser le grand public et permettre de faire changer le regard sur le handicap visuel.



En 2020, trois épisodes ont été diffusés sur notre site internet et sur des grandes plateformes d'écoute comme Spotify, Deezer ou iTunes.



## 2. Nos domaines d'intervention

11

Lorsque survient la malvoyance ou la cécité, il est important d'être écouté et conseillé par des personnes qui comprennent ce que cela représente.

### 2.1 La culture pour tous

#### Médiathèque

**En mars 2020, les mesures de confinement ont entraîné la fermeture des bibliothèques et médiathèques en France.** Dans un premier temps, seules les offres en ligne ont pu être maintenues, générant auprès de notre médiathèque une explosion de nouvelles inscriptions et demandes de prêts par téléchargement.

Ce contexte difficile a fait émerger de nouveaux besoins : des personnes âgées très isolées, auxquelles le bibliothécaire a apporté un lien social précieux ; des parents et enseignants démunis face au défi qu'a constitué la scolarisation à domicile d'enfants en situation de handicap, confrontés à des outils numériques peu ou pas accessibles.

**L'équipe de la médiathèque, très sollicitée par des publics en grande difficulté, a adapté ses services** pour répondre efficacement à cet afflux de demandes. Et pour permettre à tous d'assouvir leur soif de lecture, elle a triplé le nombre de téléchargements autorisés par quinzaine.

Le réseau des bibliothèques partenaires, très touché par les mesures sanitaires, a vu son activité de prêts de livres adaptés baisser (-24 %) alors même qu'il continuait de croître avec 173 collectivités locales partenaires et 374 bibliothèques participantes (respectivement 150 et 285 en 2019).

À la demande de leurs bénéficiaires, plus du tiers des comités a continué à diffuser des livres audios (9 000) et en braille (500) présents au catalogue de la médiathèque.

Malgré la crise sanitaire, la médiathèque a poursuivi sa croissance : 10 381 personnes handicapées (+9 %) ont emprunté 281 024 livres adaptés (+7 %).

Face à la demande grandissante, la médiathèque a mis à profit le cadre légal instauré par le traité de Marrakech pour **augmenter ses collections au travers d'échanges internationaux**. C'est ainsi qu'en 2020, 11 416 nouveaux livres audio (+121 % par rapport à 2019) sont venus compléter nos collections.

Comme tous les ans, en dépit du contexte difficile, l'offre était en phase avec la rentrée littéraire : plus de 200 titres étaient proposés, notamment les principaux prix littéraires dès le jour de leur annonce. Enfin, l'ensemble des ouvrages jeunesse niveaux CE1 à terminale sélectionnés par le Prix des Incorruptibles était proposé en livre adapté.

## Enregistrement de livres audio en voix humaine

La production de livres audio en voix humaine est globalement stable, avec un total de 1 566 titres mis à la disposition de la Médiathèque en 2020 (1 604 en 2019), soit une légère baisse en nombre de titres, mais pour une durée totale similaire (12 171 heures en 2020 pour 12 128 heures en 2019).

199 de nos 396 donneurs de voix sont gérés par les comités, qui ont produit 779 livres (726 en 2019), dont 496 fournis directement en Daisy.

## Adaptation des ouvrages numériques

L'année 2020 a été celle du renouveau du **Pôle adaptation des ouvrages numériques (PAON)**, tant dans sa composition que dans ses objectifs : recrutement d'un responsable, stabilisation de l'équipe, décision de moderniser une chaîne de production, volonté de redonner à l'association une visibilité dans les instances nationales et internationales en charge de l'édition adaptée.

La première action du PAON a été sa participation au projet du Syndicat national de l'édition, en lien avec le Centre national du livre : « La rentrée littéraire accessible pour tous ».





Malgré les difficultés liées au contexte sanitaire, le PAON a produit en 2020 un total de 1 383 adaptations (1 767 en 2019) répartis en 461 titres en Daisy audio, voix de synthèse et texte synchronisé, 461 titres en braille abrégé numérique et 461 titres en braille intégral numérique. Le service a également produit 38 titres pour l’embossage (braille papier).

### Festival Audiovision

La onzième édition du Festival de cinéma Audiovision, qui débutait à Paris en mars 2020 et devait se poursuivre à Lyon, a été interrompue du fait de la crise sanitaire.

### Musée et Bibliothèque patrimoniale

Un travail d’inventaire de nos documents et objets historiques s’est poursuivi tout au long de l’année grâce à la présence de nos bénévoles.

152 visiteurs en provenance de cinq pays ont pu être accueillis au musée, lorsque la situation sanitaire le permettait.





## 2.2 La vie de tous les jours

Permettre aux personnes aveugles et malvoyantes de se repérer, s'orienter, se localiser et s'informer le plus facilement possible par tous les moyens techniques existants.

### Service du Matériel Spécialisé (« SMS »)

L'activité restreinte du Service du matériel spécialisé (SMS) au cours de l'année a entraîné une perte de chiffre d'affaires de 23 % (2 079 K€ en 2020 pour 2 695 K€ en 2019).

L'offre catalogue est de 450 produits en 2020 (445 en 2019), avec 22 nouveaux produits commercialisés. Une cinquantaine de comités propose aux déficients visuels de leur département du matériel adapté répertorié dans le catalogue du SMS. Les sept boutiques régionales situées à Angers, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Toulouse et Versailles, disposent d'une gamme de matériel de démonstration.

### Imprimerie

La fermeture de l'imprimerie de mi-mars à début juin, la réduction des commandes d'entreprises externes, notamment des musées, ont eu d'importantes conséquences sur le chiffre d'affaires 2020, en baisse à 126 K€ (186 K€ en 2019, 153 K€ en 2018).

L'activité d'impression des publications de l'association est toutefois restée soutenue pendant l'année (68 K€ à comparer aux 61 K€ de 2019). À noter que la revue *Le Louis Braille* a été distribuée à titre gracieux pendant le premier confinement.

En 2020, 55 partitions musicales ont été rééditées et 170 nouvelles partitions sont venues enrichir notre catalogue qui compte 3 685 partitions à fin 2020.

### Accessibilité numérique

Le pôle accessibilité numérique n'a certes pu participer aux habituelles manifestations, annulées du fait de la crise sanitaire, mais grâce à ses contacts privilégiés avec les distributeurs et fabricants de matériels et logiciels spécialisés, il continue à être régulièrement sollicité sur des projets intégrant des innovations technologiques à destination des personnes aveugles et malvoyantes. C'est ainsi par exemple qu'il a travaillé avec Sanofi pour une application sur téléphone mobile permettant d'identifier les médicaments en scannant le code-barre présent sur les boîtes.

Le partenariat avec Microsoft s'est poursuivi en 2020 et a été présenté dans plusieurs reportages radio et télévision, notamment à un journal télévisé de 20 h 00 sur TF1, avec coup de projecteur sur deux applications mobiles basées sur l'intelligence artificielle : Seeing AI (utilisation de la caméra du téléphone pour lire ou identifier un produit ou une personne) et Soundscape (description audio de son environnement et fourniture d'informations pour faciliter les déplacements).

Le pôle a par ailleurs poursuivi ses actions de lobbying, en partenariat régulier avec la CFPSAA. C'est en effet souvent par ignorance que les problématiques d'accessibilité numérique ne sont pas nativement prises en compte. Il faut donc favoriser le plus en amont possible la sensibilisation des acteurs de la vie économique et sociale. Le pôle milite pour que les recommandations en matière d'accessibilité numérique soient intégrées dans les cursus de formation des étudiants se formant aux métiers de l'internet.

15

### Accessibilité physique et culturelle

La crise sanitaire a entraîné la fermeture des lieux culturels ou a largement freiné leur fréquentation. Aussi, les sorties théâtrales, les visites d'expositions n'ont pu avoir lieu pendant une grande partie de l'année 2020.



L'accès à la culture est un objectif permanent de l'association. Ainsi le comité du Finistère a contribué au projet Handibox initié par la ville de Brest, projet qui facilite l'accès aux événements culturels pour les personnes en situation de handicap, grâce à la fourniture de matériel adapté. De même, la mise en accessibilité du musée et du site archéologique d'Ambrussum, situé à proximité de Montpellier, a fait l'objet d'une collaboration avec le comité de l'Hérault.

Malgré la complexité de la situation liée à la crise sanitaire, le pôle accessibilité physique et culturelle a pu assurer ses missions habituelles de sensibilisation, formation et accompagnement : participation à des commissions de sécurité et d'accessibilité de la préfecture de police de Paris, collaboration régulière avec la SNCF et la RATP, mise en accessibilité de musées, etc.

Fort du succès des expositions tactiles présentées en 2019, le pôle a poursuivi ses réalisations tactiles avec l'adaptation de tableaux et sculptures dans plusieurs musées en France et en Belgique. La pandémie a toutefois retardé le lancement de l'exposition itinérante « Tactile Tour » que plusieurs de nos comités devaient accueillir.

## **Actions régionales de sensibilisation et de défense des intérêts des déficients visuels**

### **> Sensibilisation et formation au handicap visuel**

28 comités ont réalisé 128 actions de sensibilisation et sept comités ont pu proposer 25 formations professionnelles à la déficience visuelle. Ils ont essentiellement ciblé les établissements scolaires (primaire, collège, lycée) et universitaires, et les acteurs professionnels (établissements médico-sociaux, opticiens, infirmiers, entreprises de transport urbain, etc.)

Par ailleurs, les comités ont maintenu, autant qu'ils le pouvaient, les manifestations de sensibilisation : repas ou petit-déjeuner dans le noir, journées portes-ouvertes avec expositions tactiles, participation aux Journées nationales des aveugles.

Le comité de Nice a été sollicité par l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) et a pu faire une intervention de trois demi-journées sur le handicap visuel auprès des étudiants infirmiers en deuxième année.

### **> Défense des intérêts des déficients visuels**

Les comités sont de plus en plus sollicités pour leur expertise en matière d'urbanisme, de transports et de tourisme pour faciliter l'accessibilité de tous ces lieux aux déficients visuels.

En 2020, 49 comités ont participé à 361 de ces commissions au niveau local, ce qui représente un total de 1 681 réunions qui se sont tenues pour beaucoup via des applications de visioconférence. Ils ont ainsi pu continuer à jouer un rôle significatif auprès des instances territoriales comme la MDPH, la CDAPH et auprès des commissions communales d'accessibilité. Ces chiffres sont en retrait par rapport à 2019 en raison de la crise sanitaire, 54 comités avaient alors participé à 493 commissions pour un total de 2 369 réunions.

À noter que le comité Valentin Haüy de l'Eure a participé au Grenelle du handicap qui s'est tenu à Évreux et qui œuvre pour rendre la ville plus accessible et plus confortable à tous ses habitants.

## Formation proposée aux personnes déficientes visuelles

Les comités affichent toujours une offre de formation qui permet d'accéder à une plus grande autonomie : cours de braille, cours pour l'apprentissage des nouvelles technologies avec l'informatique adaptée ou la téléphonie, ateliers de cuisine avec la découverte du matériel spécialisé et les astuces pour cuisiner en toute sécurité.

Le confinement a interrompu les sessions de formation, mais progressivement les comités ont cherché des solutions pour accompagner leurs bénéficiaires et progresser dans l'usage de ces outils. Pour éviter le décrochage, ont été mis en place des cours par téléphone ou même en présentiel, dans le respect des règles sanitaires.

Le comité Valentin Haüy du Doubs illustre bien le dynamisme de nos implantations régionales avec des initiatives qui visent à pérenniser son club nouvelles technologies. L'objectif est d'accroître son nombre de bénéficiaires mais aussi de déployer et de tester des méthodes innovantes d'apprentissage et de compensation du handicap visuel dans les prochaines années.

La Fondation Free, qui contribue à la lutte contre l'exclusion et la fracture numérique, a décidé de soutenir le projet de ce comité pour permettre le réaménagement du local de formation, le renouvellement de son matériel multimédia, ainsi que le déploiement d'un plan de communication afin de faire connaître le dispositif auprès des nombreuses personnes déficientes visuelles de la région.

L'Institut de Formation Valentin Haüy, créé en partenariat avec la Fondation Valentin Haüy, financé et dirigé par cette dernière, a développé depuis 2017 un programme de formation en informatique adaptée et nouvelles technologies.

En 2020, une seule formation NVDA (Non Visual Desktop Access) a pu se tenir, répartie en deux sessions en début d'année. Douze participants venant de sept comités (Calvados, Sarthe, Eure-et-Loir, Bouches-du-Rhône, Finistère, Nord et Yvelines) en ont bénéficié.

La formation aux nouvelles technologies est désormais assurée par 41 comités qui ont mis en place des Clubs nouvelles technologies. En 2020, 104 formateurs ont assuré la formation de 512 personnes, soit en présentiel lorsque cela était possible, soit à distance.



La formation au braille se poursuit et en 2020, 46 professeurs se sont mobilisés auprès de 169 élèves (66 professeurs pour 264 élèves en 2019). Cet enseignement du braille dans les comités permet entre autre à de nouveaux brailleux de s'inscrire au concours annuel du « Poinçon Magique » qui a pour but de favoriser et promouvoir le braille.

La 25<sup>e</sup> édition du concours du Poinçon magique a pu se tenir début mars et a regroupé 118 candidats et 19 comités participants.

L'enseignement du braille est également assuré à distance par des bénévoles du siège au profit de 56 personnes géographiquement isolées.

Des cours de locomotion sont ouverts dans quatre comités Valentin Haüy : Paris Île-de-France, Rhône, Puy-de-Dôme et Isère. Quarante-cinq déficients visuels ont pu en profiter dans le respect des gestes barrières.

Les cours de cuisine sont proposés par de nombreux comités dans le cadre de la prévention des accidents ménagers et de la réadaptation à la vie quotidienne. Ces cours de cuisine bénéficient de la présence et des conseils d'une AVJiste aux comités Valentin Haüy du Puy-de-Dôme, de l'Isère et des Yvelines.

## Loisirs et sports adaptés

### > *Loisirs*

Toutes les activités de convivialité comme le tricot, les arts plastiques, les jeux de société, les cours de langues, les réunions autour d'un livre ou les groupes de paroles ont dû être suspendues dès la mi-mars. Certaines ont pu être progressivement reprises quand la configuration du local s'y prêtait, ou remplacées par des réunions téléphoniques afin de maintenir le lien, prendre des nouvelles, informer sur l'actualité interne et externe à l'association.

### > *Voyages et séjours vacances*

La délégation séjours-vacances de la coordination des comités, en synergie avec les comités concernés, a permis à 83 déficients visuels accompagnés de 47 bénévoles de bénéficier de séjours-vacances. Onze des dix-huit séjours organisés en 2020 ont malheureusement dû être annulés, mais sept départs ont été assurés : deux séjours sportifs à la montagne (été et hiver,) quatre séjours de découverte des régions françaises et un trek au Maroc.





### > Sports

La pratique d'un sport est fortement appréciée par les déficients visuels de tout âge. Le sport est tout particulièrement recommandé dans le cas d'un handicap visuel pour développer le sens de l'espace, se réapproprier son équilibre, renforcer ses muscles et améliorer sa souplesse afin d'acquérir une indépendance de mouvements et faciliter le lien social.

La plupart des comités offrent des séances de gymnastique, de pétanque, de natation ; plus rarement d'équitation, de golf, d'aviron ou de tir à la carabine.

Bien entendu, depuis le début du mois de mars, ces activités ont été suspendues. La créativité de certains enseignants a permis une reprise avant l'été en proposant des cours grâce au système des conférences téléphoniques. Les sorties en tandem ou la randonnée pédestre sont les activités qui ont pu être le plus facilement maintenues durant cette crise sanitaire.

Le service des sports du siège a poursuivi son encadrement d'activités de compétition de cécifoot. Son club comptait 23 licenciés répartis en deux équipes : l'équipe des B1 (non-voyants) et B2/B3 (malvoyants). Compte tenu de la situation sanitaire, le calendrier a été fortement perturbé et les compétitions très limitées.

## Service social et juridique

En 2020, le Service social et juridique a compté 217 nouveaux bénéficiaires, soit une baisse de 20 % par rapport à l'année précédente. Cela s'explique principalement par la fermeture provisoire des bureaux du siège lors du premier confinement et par les mesures qui s'ensuivirent, touchant tout particulièrement l'activité du service SOS lecture-écriture qui reçoit exclusivement les usagers *in situ*. Durant cette période, le service a assuré des appels quotidiens auprès des résidents les plus fragiles de notre Centre résidentiel et a maintenu autant que possible un suivi des bénéficiaires par téléphone ou courriel.

Les assistantes sociales ont instruit 108 dossiers auprès des MDPH, 118 dossiers et démarches auprès des CAF, huit recours amiables (refus de carte d'invalidité mention cécité, refus de reconnaissance du handicap, refus de PCH) et sept dossiers de retraite. La conseillère en économie sociale et familiale (CESF) a traité auprès de nouveaux bénéficiaires 51 dossiers liés au logement, trois concernant le budget et deux la santé (mutuelle et sécurité sociale).

Les conseils juridiques auprès du public ont été assurés par échanges téléphoniques ou électroniques (520 appels et 150 mails), ils portaient notamment sur des questions relatives aux prestations sociales, au droit du travail ou au droit fiscal.

La psychologue a mené 75 consultations.

Au total, le service a assuré 832 entretiens *in situ* concernant 476 personnes, auxquels il convient de rajouter 708 entretiens téléphoniques avec différents bénéficiaires.

Il a par ailleurs créé une Foire aux questions et des fiches synthétiques sur les prestations, consultables sur le site internet de l'association.

## Chiens guides

L'année 2020 a permis de poursuivre le partenariat existant entre l'association et la Fédération française des chiens guides d'aveugles, au travers d'une participation à l'éducation de chiens guides à hauteur de 10 000 € par chien. Quatre chiens ont été parrainés, dans les comités Valentin Haüy des Pyrénées-Atlantiques, du Nord, de l'Allier et du Jura.

## Activités internationales

Le travail de veille et d'échanges mené depuis plusieurs années avec nos interlocuteurs d'associations et d'entreprises internationales s'est poursuivi par mail ou visioconférence, mais dans des conditions très limitées. Les réunions internationales ont été pour la plupart annulées, les projets en cours ralentis ou suspendus.

## 2.3 Les comités départementaux et locaux

La crise sanitaire que nous avons connue en 2020 a fortement influencé la vie et l'organisation de nos comités, de nos antennes et de nos correspondances tout au long de l'exercice échu.

Malgré cet environnement inédit qui aura pesé sur beaucoup des activités collectives habituellement proposées, notre organisation territoriale, véritable relais

de l'association partout en France, a su faire preuve d'agilité et d'initiatives afin de ne pas rompre le lien avec les bénéficiaires et d'animer quelques activités dans le respect des gestes barrières.

Avec 121 implantations en France métropolitaine, départements et territoires d'outre-mer, réparties en 61 comités et 60 correspondances et antennes, l'association couvre une grande partie du territoire.

Avec près de 11 500 bénéficiaires en 2020, les comités assistent à une augmentation de ce chiffre par rapport à 2019. Parmi ces bénéficiaires, 3 450 ont fréquenté les comités en 2020 hors période de confinement. Nous constatons en outre que la crise sanitaire a incité davantage de déficients visuels isolés à entrer en contact avec nos comités. Plus globalement, le vieillissement de nos bénéficiaires s'accroît avec une forte proportion de personnes malvoyantes (4/5). Cette situation a conduit les comités à renforcer la promotion de solutions pour les seniors (conférences sur la basse vision, sur la DMLA...) et à offrir des activités qui leur sont adaptées comme les ateliers mémoires.

## 2.4 Les établissements

L'association possède 16 établissements, répartis sur huit sites, dont les missions portent sur deux domaines : insertion et formation professionnelle d'une part, accompagnement social d'autre part, le tout au service des personnes aveugles ou malvoyantes, en particulier les plus vulnérables.

Les établissements emploient 273 salariés (dont 20 salariés handicapés en milieu ordinaire et 51 en milieu adapté) et bénéficient du concours d'une quinzaine de bénévoles. Cent quarante-trois travailleurs handicapés sont accompagnés en milieu protégé au sein des ÉSAT Odette Witkowska et Escolore.

Le budget global des établissements en 2020 est de 17,8 M€.

21

### Centre Odette Witkowska

Le centre Odette Witkowska, situé dans la banlieue lyonnaise, gère un établissement et service d'aide par le travail (ÉSAT), un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), un foyer de vie et un foyer d'hébergement.

L'ÉSAT possède un agrément pour 92 ouvriers. Il permet à des personnes avec déficience visuelle et troubles associés d'exercer une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées. Certains sont hébergés sur place, d'autres sont externes et viennent travailler par leurs propres moyens. L'activité



des différents ateliers est répartie entre l'impression de documents en braille, la reprographie et le routage de documents, le conditionnement, le petit montage électrique et mécanique, les espaces verts.

Les activités en pointe sont le conditionnement à façon (type kit de visserie) et la réalisation de « box » de produits publicitaires par envoi postal. Cette dernière activité tend à supplanter le routage de courrier, en baisse régulière.

La pandémie et l'incertitude économique qui en découle ont fortement modifié l'activité. Seuls les salariés de l'ÉSAT ont pu travailler sur site durant le confinement, le retour des ouvriers s'étalant progressivement jusqu'à fin juin. Quelques chantiers ont été annulés par des clients, mais l'activité est rapidement repartie à la hausse, l'année se terminant avec un chiffre d'affaires en diminution de 12 % par rapport à 2019.

La politique de formation des ouvriers se poursuit : 31 ouvriers ont présenté une Reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE) et 40 ont bénéficié de formations collectives ou individuelles.

Le SAVS a accompagné 35 bénéficiaires au cours de l'année 2020, 25 personnes sont sur liste d'attente. Les interventions portent sur les aides aux démarches administratives, le repérage et la locomotion, l'aide aux courses spécifiques, la coordination des intervenants et le développement partenarial en lien avec les projets d'accompagnement.

Le Foyer de vie accueille 14 résidents déficients visuels, avec ou sans troubles associés, il a un taux d'occupation de 100 %.

Le Foyer d'hébergement accueille 52 adultes déficients visuels travaillant en ÉSAT, le taux d'occupation en 2020 était de 78,8 %.

## CFRP

Le Centre de Formation et de Rééducation Professionnelle de l'association Valentin Haüy dispose de 170 places dans différentes filières professionnelles et de trois foyers d'hébergement.

En raison de la situation sanitaire, les enseignements ont été assurés à distance au printemps, puis une organisation hybride présentiel/distanciel mise en place avec l'évolution du contexte sanitaire, afin de faciliter l'avancement des parcours et un lien régulier avec chaque stagiaire. En dépit de ces contraintes, les examens et diplômes en juillet et octobre 2020 ont pu être validés.



Malgré la difficulté de réaliser des admissions en 2020, 150 stagiaires ou étudiants étaient présents au 31 décembre : 79 en masso-kinésithérapie, 23 en praticien bien-être, 7 en employé administratif et d'accueil, 8 en mécanicien cycle, 15 dans les différentes formations informatiques, 18 en adaptation à l'entrée en formation professionnelle.

Le service d'accompagnement social a assuré un suivi de la situation de chaque stagiaire, présent ou à domicile, avec une attention particulière portée aux stagiaires isolés ou en difficulté.

Dans un marché de l'emploi tendu, l'appui aux stagiaires en recherche d'emploi, de lieux d'apprentissage ou de stages professionnels a été renforcé. Les résultats sont encourageants dans les nouvelles formations, avec l'embauche en CDI de plusieurs mécaniciens cycles et d'un apprenti en fin de parcours BTS informatique.

Le CFRP a également poursuivi sa prestation d'expertise auprès de l'Agefiph pour Paris et le Val-d'Oise.

À noter que la formation en alternance BTS informatique et réseaux du CFRP bénéficie désormais de la certification Qualiopi.

### Site de Chilly-Mazarin

Cet établissement médico-social situé dans l'Essonne dispose d'un institut médico-professionnel (IMPro), d'un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad-pro) et d'un dispositif d'appartement partagé (DAP).

L'IMPro accueille des jeunes déficients visuels avec troubles associés âgés de 14 à 20 ans, recrutés principalement en Île-de-France. Il dispose d'un internat de semaine, d'une unité d'enseignement (deux classes Éducation nationale), d'une unité pré-professionnelle animée par des moniteurs d'ateliers (conditionnement, cuisine, horticulture) ainsi qu'un service de soins (psychiatre, infirmière, psychologue, instructrice de locomotion, AVJiste), auxquels s'ajoutent une assistante sociale et une chargée d'insertion. 54 jeunes dont 12 stagiaires ont été accueillis en file active en 2020 (en augmentation par rapport à 2019).

Le Sessad-pro, service ambulatoire externe, a accompagné vers l'autonomie 11 adultes déficients visuels avec troubles associés en 2020.

Le Sessad-pro a pu maintenir une continuité dans l'accompagnement de projet des bénéficiaires grâce aux liens forts bâtis avec les associations partenaires.

Avec l'accord de l'Agence régionale de santé, l'établissement a pu ensuite rouvrir, y compris pendant le deuxième confinement. Les stages en ÉSAT ont malheureusement en grande partie été annulés.

### Site d'Escolore

Le site d'Escolore, situé près de Clermont-Ferrand, accueille des adultes handicapés déficients visuels avec troubles associés. Les activités du centre s'articulent autour de quatre services : l'ÉSAT, accueillant 52 travailleurs handicapés ; le foyer d'hébergement, qui compte 27 résidents ; le foyer appartements, occupé par 9 résidents ; le SAVS, qui permet à 12 personnes qui

habitent dans leur propre logement de bénéficier d'une aide éducative. Le taux de remplissage de chacune de ces entités est conforme à leur agrément.

Les activités de l'ÉSAT ont été largement perturbées en 2020 par la pandémie, du fait des fermetures, absences et mise en place de mesures barrières. Les ateliers de conditionnement industriel, conserverie, imprimerie et maraîchage ont principalement fonctionné au deuxième semestre.

De nombreux résidents du foyer d'hébergement sont partis en famille pendant la crise sanitaire. Côté SAVS, l'activité a été très soutenue (3 799 journées pour un prévisionnel de 3 600).

### Entreprise Adaptée la Villette

L'atelier de la Villette est une entreprise adaptée (EA) située à Paris. Elle emploie 47 salariés dont 37 travailleurs handicapés, à majorité des personnes déficientes visuelles. Son objectif est de favoriser leur insertion sur le marché du travail dit « ordinaire » par le biais de la formation continue et par les détachements successifs chez des clients.

Les principales prestations proposées sont : bureautique et secrétariat, reprographie, numérisation, conditionnement en nombre et routage, mise en destruction pour recyclage, prestations bien-être (assurées par les diplômés du CFRP).

L'établissement, fermé lors du premier confinement, a repris progressivement son activité début mai, avec mise en place d'activités partielles et télétravail lorsqu'il était possible. L'activité a été à nouveau bouleversée en fin d'année, lors du second confinement.

À l'exception de quelques clients comme Thalès et l'Oréal, l'ensemble des missions en détachement ont été suspendues, représentant une perte moyenne de 36 K€ par an et par salarié. Les prestations de reprographie et routages ont été en forte réduction, et les prestations bien-être ont été à l'arrêt. À noter toutefois le maintien des prestations bureautiques, encouragées par la transcription de réunions en visioconférence.

Le chiffre d'affaires 2020 affiche une baisse d'environ 450 K€ par rapport aux 1 521 K€ de 2019.

### Entreprise Adaptée Frère Francès

L'EA Frère Francès, située à Nantes, emploie 15 ouvriers dont 14 déficients visuels, principalement à domicile, pour des travaux de cannage et paillage en Bretagne et Pays-de-Loire.

L'activité de l'établissement a été particulièrement affectée par la crise sanitaire et les mesures de confinement, les seniors représentant la grande majorité de la clientèle sur la région. Le chiffre d'affaires 2020 a donc été réduit de 50 % par rapport aux 95 K€ de l'année 2019. La nouvelle organisation mise en place, avec une forte réduction des charges, a néanmoins permis de diviser par trois les pertes de l'établissement.

L'établissement adapté a pu poursuivre la stratégie de maintien dans l'emploi des chaisiers souhaitée par l'association fin 2019.



### SAVS-DV Paris

Le SAVS-DV Paris accompagne dans leur projet d'autonomie des Parisiens déficients visuels, avec ou sans handicap associé. Établissement médico-social, il est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 11 professionnels spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap visuel. Il dispose d'un local dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, mais réalise une grande partie de ses prestations à domicile ou en ambulatoire. 38 personnes ont bénéficié d'un accompagnement en 2020.

L'année 2020 a été marquée par des grèves de transports, puis par la crise sanitaire. Face à cette situation, le SAVS-DV Paris a proposé à son organisme de tutelle un plan de transformation de l'activité, visant à maintenir des échanges avec les bénéficiaires par téléphone ou mail (109 mails et 378 appels réalisés auprès de nos bénéficiaires pendant le premier confinement).

À la rentrée de septembre 2020, le SAVS-DV Paris a repris l'ensemble de ses activités. Il constate la progression de profils avec troubles associés, avec notamment une forte croissance des troubles psychiques, rendant les accompagnements plus complexes et plus longs.

### Centre résidentiel

Le centre résidentiel abrite à Paris deux résidences : la résidence autonomie, non médicalisée, qui propose 56 logements non meublés en location aux retraités déficients visuels valides désirant vivre chez eux en toute autonomie ; le foyer de jeunes travailleurs, qui héberge temporairement 37 étudiants et jeunes travailleurs déficients visuels dans des chambres meublées.

Quatorze professionnels y assurent accueil, services et accompagnement 24 heures sur 24. Le taux d'occupation est stable pour la résidence, à 80 %. Il est en légère baisse pour le foyer, à 88 %.

Comme toutes les structures médico-sociales, la résidence a vécu une année particulièrement compliquée. Des protocoles stricts ont dû être mis en place pour réduire les interactions, tout en maintenant un suivi régulier des résidents.

Avec l'aide du service social de l'association, des contacts téléphoniques quotidiens ont été établis avec les résidents qui le souhaitent. La terrasse extérieure a été convertie en espace détente, permettant, sur rendez-vous et en petits groupes, des activités sportives, jeux oraux, ateliers mémoires ou marche. Des bénévoles, des salariés de l'association, des professionnels du comité Paris Ile-de-France sont venus apporter leur soutien.

## 3. Les supports de nos actions

### Ressources Humaines

L'ensemble des actions menées par l'association dans le cadre de sa mission au service des aveugles et des malvoyants repose sur la cohésion et la complémentarité professionnelle des femmes et des hommes, salariés de l'association, salariés en mécénat de compétences et bénévoles, tous unis au service de la même cause.

Au 31 décembre 2020, l'association employait 420 salariés, dont 96 sont des travailleurs handicapés. Par ailleurs, l'association accompagne 143 travailleurs handicapés du milieu protégé dans ses ÉSAT de Witkowska et d'Escolore.

L'association compte 3 282 bénévoles fin 2020, soit une baisse de 5,8 % par rapport à 2019. Les activités réalisées par ces bénévoles représentent un total de 215 288 heures. La baisse du nombre de bénévoles se ressent principalement dans les comités où de nombreuses activités ont été suspendues du fait de la crise sanitaire.

Seize salariés d'entreprises (11 en 2019), provenant principalement d'Orange, d'Atos et d'Axa, ont été mis à disposition de l'association dans le cadre de mécénats de compétences. Cet effectif se répartit en quatre salariés au sein du siège, 12 au profit des comités. Les missions réalisées en mécénat de compétences relèvent principalement de l'apport d'expertise et du management de projets.

Le confinement imposé en mars a amené l'association à mettre en place le télétravail à chaque fois qu'il était possible, limitant au maximum le recours à l'activité partielle.

## 4. Nos ressources financières

### Collecte

Le plan d'actions mis en place courant 2019 pour améliorer les ressources nettes issues de la collecte a été poursuivi en 2020.

Un nouveau formulaire de don en ligne a été mis en place, offrant aux donateurs la possibilité de souscrire un prélèvement automatique via carte bancaire ou mandat de prélèvement.

Les campagnes de collecte en porte-à-porte testées à l'automne 2019 ont pu se développer en 2020 dans 16 départements, malgré une conjoncture difficile.

Avec un total de 2 588 K€, la collecte progresse de 250 K€ en 2020 par rapport à 2019, commençant à effacer l'érosion régulière constatée depuis 2015.

La hausse concerne les dons en prélèvements automatiques réguliers (+ 101 K€), les dons en ligne supplémentaires (+ 60 K€) et les dons au titre de l'IFI (+ 30 K€).

Le nombre de donateurs passe de 33 250 en 2019 à 36 800 en 2020, dont 2 045 donateurs prélevés régulièrement.

Le montant des dons en ligne représente 11,4 % du montant des encaissements de l'année 2020 et 10,8 % de celui des prélèvements automatiques.

## La Fondation Valentin Haüy

La Fondation Valentin Haüy a versé à l'association une contribution de 3 700 K€ pour le soutien aux actions menées par la médiathèque (1 271 K€), les comités (1 195 K€), le service social (410 K€), le centre résidentiel (344 K€), l'accessibilité numérique (260 K€), la transcription musicale (130 K€), les projets Un regard pour deux (60 K€) et Continuons de lire (30 K€).

Par ailleurs, l'association a continué de bénéficier des services de l'Institut Valentin Haüy, financé par la Fondation, pour la formation des formateurs à l'informatique adaptée, même si cette activité a été très réduite pour cause de pandémie en 2020.

## Legs

L'association a perçu des legs d'une valeur cumulée de 5 250 K€ au cours de l'exercice, en baisse par rapport aux 13 106 K€ de l'exceptionnelle année 2019. Le détail chiffré de ce résultat est développé dans le rapport financier de l'exercice 2020.

À noter qu'en 2020, 57 % des demandes d'information sur les legs ont eu pour origine notre annonce dans la presse écrite, 20 % provenaient de nos donateurs.

27

## Conclusion

Les bouleversements entraînés par la pandémie ont exacerbé les difficultés de nombreuses personnes déficientes visuelles, souvent âgées et seules. Pour mieux y répondre, plusieurs de nos projets 2021 seront consacrés à l'accompagnement du vieillissement et à la prévention de l'isolement.

Grâce au soutien sans faille de nos généreux donateurs et testateurs, et aux efforts des salariés, des bénévoles, des mécénats de compétences, notre association a pu assurer sa mission au service des personnes aveugles et malvoyantes.

Les défis sont immenses, mais cette crise a mis en lumière la pertinence de nos orientations stratégiques, elle nous conforte dans nos choix. Nous poursuivons avec énergie notre combat pour la construction d'une société plus accessible sous toutes ses formes, merci à vous qui nous accompagnez sur ce chemin.



## Faits significatifs en 2020

- L'association a perçu une contribution de la Fondation Valentin Haüy pour le financement de ses actions et projets de l'année 2020 à hauteur de 3 700 K€ dans le cadre de l'accord triennal signé le 18 décembre 2018 avec la Fondation.
- L'association enregistre une chute spectaculaire des encaissements de legs à 5 250 K€ en 2020 après un montant exceptionnel de 13 106 K€, revenant ainsi dans la moyenne des dernières années.
- L'effet Covid-19 se traduit par de nombreuses actions annulées, notamment dans les comités (sorties, rassemblements...), des services rendus en baisse (boutiques fermées), par des baisses de commandes dans les EA et les ÉSAT du fait du ralentissement de l'activité économique, avec toutefois des contreparties (moins d'achats de marchandises, de matières premières ou de prestations, recours aux aides de l'activité partielle, soutien des établissements médico-sociaux par les autorités de tarification). Plus précisément, au niveau du Siège, la compensation pour le maintien des salaires à leur niveau d'avant crise et la prise en charge intégrale des salaires des déficients visuels ont généré un coût de 168 K€ sur l'année, le soutien apporté à nos établissements sous gestion libre pour compenser leur baisse d'activité a coûté 301 K€, les achats de matériel de protection des salariés et l'utilisation accrue de la visioconférence se sont élevés à 96 K€. Dans les établissements sociaux et médico-sociaux, les autorités de tarification ont veillé au maintien des produits et à la couverture des pertes d'activité.

- L'entrée en vigueur des nouvelles règles comptables issues du règlement de l'Autorité des Normes Comptables ANC n° 2018-06 génère un gonflement de l'actif et du passif du bilan pour 11,7 millions d'euros correspondant à l'intégration de la valeur des legs acceptés par le conseil d'administration et n'ayant pas encore été encaissés, le reclassement entre de nouvelles rubriques de certains postes des fonds propres, l'affectation d'une partie des provisions réglementées dans les fonds dédiés pour 1,2 million d'euros, la suppression des droits des propriétaires en fonds propres (-300 K€) et des immobilisations grevées de droit en valeurs immobilisées (-300 K€), la comptabilisation des mouvements de l'année sur les fonds dédiés en produits (324 K€) et en charges d'exploitation (86 K€), des présentations sous de nouvelles dénominations de certains comptes, par exemple les produits du compte de résultat.
- Postérieurement à la clôture, l'établissement de l'IMPRO a reçu en mars 2021 la notification de l'avis favorable de l'ARS sur son Plan pluriannuel d'investissement pour 753 K€ de 2020 à 2024 et sur son plan de financement.

## Compte de résultat

**Les produits d'exploitation s'élèvent à 34 562 K€ contre 43 795 K€ en 2019, soit une baisse de 21,2 %.**

Les ventes de biens concernent les marchandises du service du matériel spécialisé et, à partir de cet exercice 2020, le routage et le façonnage d'un établissement de production. Ils s'élèvent à 3 197 K€ contre 3 730 K€ à périmètre équivalent en 2019. La production vendue des ÉSAT, des EA, du siège représente 2 614 K€. Les produits d'activités annexes qui concernaient surtout les comités et quelques établissements pour 1 995 K€ ont été répartis dans les comptes précédents en 2020. Au total ces deux types de ventes et produits générés par l'activité propre de l'association concernent 5 811 K€ en 2020 contre 7 957 K€ en 2019, soit une baisse de 27 %.

Parmi les produits de tiers financeurs, la facturation des journées et la dotation globale se sont élevées à 12 553 K€ contre 12 104 K€ en 2019. Les subventions d'exploitation diminuent de 940 K€ à 670 K€.

Les dons manuels et les mécénats s'élèvent à 2 916 K€ contre 2 761 K€ en 2019 grâce à la mise en place de nouveaux modes d'acquisition de dons stables par prélèvements réguliers automatiques. Les contributions financières incluent celle de la Fondation Valentin Haüy, au même niveau qu'en 2019, soit 3 700 K€. Les legs encaissés à 5 250 K€ reculent de 7 856 K€ par rapport à 2019.

Les autres produits progressent, de 2 961 K€ en 2019, une fois retirée la contribution de la Fondation VH pour 3 700 K€, à 3 017 K€ en 2020. Dans cette rubrique figurent notamment l'aide aux postes versée aux ÉSAT, aux EA et autres établissements pour 2 403 K€ contre 2 224 K€ en 2019 et la participation aux activités et aux séjours vacances pour 200 K€ contre 628 K€ en 2019.

**Les charges d'exploitation sont également orientées à la baisse, 34 889 K€ contre 37 432 K€ en 2019, soit -6,8 %.**

Les achats de marchandises, de matières premières et la variation de stocks représentent 1 978 K€ contre 2 535 K€ en 2019. Les autres achats et charges externes s'élèvent à 9 208 K€ contre 10 288 K€ en 2019. Les rémunérations du personnel avec leurs charges sociales et taxes sur rémunérations s'élèvent à 20 328 K€ contre 20 685 K€ en 2019, les dotations aux amortissements et aux dépréciations à hauteur de 2 438 K€ contre 2 459 K€ en 2019. La dotation aux provisions pour indemnités de fin de carrière et médaille du travail représente la quasi-totalité de la dotation aux provisions, soit 155 K€ contre 415 K€ en 2019.

**Ces différents flux conduisent à un résultat d'exploitation en déficit de 326 K€ contre un excédent de 6 363 K€ en 2019.**

Par entités, ce résultat d'exploitation provient pour -637 K€ (contre 7 034 K€ en 2019) de l'ensemble Siège, Comités et Centre résidentiel. Un établissement de production enregistre un résultat positif : O. Witkowska (Production) : 127 K€ (78 K€ en 2019), les autres sont négatifs : E.A. Villette : -461 K€ (-257 K€ en 2019), CDTD Nantes : -90 K€ (-71 K€ en 2019), malgré l'affectation des dons IFI, car ils sont frappés par la baisse de leur production vendue, Escolore (Production) : -45 K€ (-35 K€ en 2019). Les établissements médico-sociaux qui sont suivis par les autorités de tarification présentent en 2020 un résultat global positif : +978 K€ contre -58 K€ en 2019, car ils maintiennent souvent leurs recettes alors que la baisse d'activité liée à la Covid-19 génère parfois des économies de dépenses.

**Le résultat financier affiche une perte de 195 K€ contre un excédent de 892 K€ en 2019.**

30

Aucune plus-value sur le patrimoine financier n'a été constatée dans les comptes contrairement à 2019. La plus-value latente sur les FCP s'élève à 478 K€. La souscription de parts de SCPI en décembre 2020 a généré un remboursement de frais d'achat pour 265 K€ compensé par l'inscription des frais d'achat de ces parts de SCPI pour 444 K€ qui sont désormais inscrites parmi les valeurs mobilières de placement. Ces SCPI, dont l'entrée en jouissance ne s'est faite qu'en milieu d'année, ont généré des produits de 101 K€. Les charges d'intérêts baissent de 142 K€ en 2019 à 129 K€ en 2020 au fur et à mesure du remboursement d'emprunts anciens auxquels succèdent des emprunts à taux plus faibles.

**Le résultat courant s'établit à -521 K€ contre 7 254 K€ en 2019.**

**Le résultat exceptionnel atteint -51 K€ contre 971 K€ en 2019.**

Les produits exceptionnels en 2019 concernaient la cession d'actifs immobiliers. Aucun produit exceptionnel n'est inscrit en 2020, la vente projetée du local situé rue Bertrand à Paris à la Fondation Valentin Haüy n'ayant pas eu lieu.

**Au final, le résultat net consolidé de l'Association s'établit à -635 K€ contre 8 386 K€ en 2019.**

**Tableau 1 - Compte de résultat au 31 décembre 2020 (chiffres en euros)**

	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations	38 900	
Ventes de marchandises	3 197 173	2 572 827
Production vendue et prestations de service	2 614 437	3 374 679
Production stockée		16 174
Produits activités annexes		1 995 004
Prix de journée et dotation globale	12 553 226	12 103 969
Subventions d'exploitation	669 591	939 678
Dons	2 905 445	2 761 148
Legs encaissés	5 250 790	13 106 233
Mécénat	10 664	
Contributions financières	3 770 914	
Reprise provisions pour risques et charges		4 551
Reprise dépréciations et transfert de charges	209 356	258 940
Utilisation des fonds dédiés	324 715	
Autres produits	3 017 138	6 661 497
<i>Total produits d'exploitation</i>	<b>34 562 349</b>	<b>43 794 700</b>
<b>CHARGES</b>		
Achats de marchandises	1 313 663	1 747 643
Achats de matières premières	669 917	806 507
Variation de stock	-6 140	-19 358
Autres achats non stockés	1 602 857	2 011 023
Services extérieurs	3 085 625	3 246 486
Autres services extérieurs	4 520 791	5 031 493
Aides financières versées	25 603	
Taxes sur rémunérations	1 269 827	1 357 367
Impôts, taxes et versements assimilés	351 918	326 459
Rémunération du personnel	13 351 667	13 574 925
Charges sociales	5 240 836	5 257 410
Autres charges de personnel	466 320	494 852
Dotations aux amortissements	2 358 770	2 345 146
Dotations aux dépréciations	79 167	113 964
Dotations aux provisions	156 457	537 679
Report en fonds dédiés	86 533	
Autres charges	314 875	600 203
<i>Total charges d'exploitation</i>	<b>34 888 685</b>	<b>37 431 801</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-326 336</b>	<b>6 362 900</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Revenus du portefeuille	101 556	15 507
Produits sur cessions portefeuilles	265 068	965 264
Autres intérêts et produits assimilés	11 864	83 565
Reprise sur dépréciations financières	0	8 960
<i>Total produits financiers</i>	<b>378 488</b>	<b>1 073 296</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Intérêts et charges assimilées	129 556	141 682
Charges sur cessions portefeuilles		
Autres charges financières	443 890	40 022
Dotations aux dépréciations financières		
<i>Total charges financières</i>	<b>573 446</b>	<b>181 704</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-194 957</b>	<b>891 592</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>-521 294</b>	<b>7 254 491</b>

➤➤➤ Tableau 1 suite

	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Reprise sur provision et transfert de charges	11 013	128 728
Quote-part des subventions d'investissement non renouvelables virée au compte de résultat	136 336	170 219
Autres produits exceptionnels	48 587	920 395
<i>Total produits exceptionnels</i>	<b>195 935</b>	<b>1 219 341</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Dotation aux amortissements et aux provisions	7 137	4 087
Autres charges exceptionnelles	240 043	243 386
<i>Total charges exceptionnelles</i>	<b>247 180</b>	<b>247 473</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-51 244</b>	<b>971 868</b>
Report des ressources non utilisées sur exercices antérieurs		345 606
Engagements à réaliser sur fonds dédiés		-127 438
Impôts sur les revenus du patrimoine	-62 296	-58 520
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-634 834</b>	<b>8 386 007</b>

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	31/12/2020	31/12/2019
Dons en nature	150 000	
Prestations en nature	367 000	610 000
Bénévolat	7 860 000	12 682 000
<b>Total contributions volontaires en nature</b>	<b>8 377 000</b>	<b>13 292 000</b>
Secours en nature	-	-
Mises à disposition gratuite de biens	150 000	
Prestations en nature	367 000	610 000
Personnel bénévole	7 860 000	12 682 000
<b>Total charges de contributions volontaires en nature</b>	<b>8 377 000</b>	<b>13 292 000</b>

## Bilan

Le total du bilan s'établit à 73 777 K€ contre 61 787 K€ fin 2019, la hausse provenant principalement de la nouvelle méthode de comptabilisation des legs +11 679 K€ (ou 10 558 K€ en valeur nette), des nouveaux emprunts +1 321 K€ (2 000 K€ -679 K€ remboursements), diminuée du résultat net de l'exercice (-635 K€) et d'un effet de changement de méthodes comptables sur les fonds propres et les valeurs immobilisées de -300 K€ (valeur résiduelle du commodat désormais inscrit en annexe).

### Actif :

**Les valeurs immobilisées** nettes progressent de 5 949 K€ (31 525 K€ contre 25 576 K€ en 2019). L'essentiel provient de l'inscription d'une ligne « *Biens reçus par legs destinés à être cédés* » pour 7 778 K€ regroupant les biens immobiliers détenus à la suite de legs et en cours de vente. La ligne « *Immobilisations grevées de droit* » pour 300 K€, correspondant à la valeur résiduelle du commodat, disparaît en même temps que le « *droit des propriétaires* » en fonds propres. Les investissements réalisés en 2020 (815 K€) sont inférieurs une nouvelle fois à la dotation aux amortissements (2 359 K€ en 2020). Les investissements concernent le siège (424 K€), notamment la mise en place d'un nouveau progiciel pour la collecte (101 K€), les travaux de mise en conformité incendie du Siège rue Duroc, surtout des études (46 K€), les comités (84 K€), les établissements (261 K€).

Les Terrains, Constructions et Agencements représentent 23 325 K€ fin 2020, soit 74,0 % des valeurs immobilisées nettes.

**Les stocks et les créances** s'établissent, en ajoutant les charges constatées d'avance, à 8 557 K€ contre 4 973 K€ fin 2019. Une ligne nouvelle apparaît : « *Créances reçues par legs* » pour 3 902 K€ correspondant aux espèces, actifs bancaires, assurances-vie à recevoir. Les stocks concernent pour 80 % le Siège (532 K€, l'essentiel concernant le service du matériel spécialisé). Les créances Clients diminuent de 218 K€ pour se situer à 3 111 K€ (en valeur nette), se répartissant en valeurs nettes entre CFRP pour 1 190 K€, O. Witkowska (Foyers et Production) pour 707 K€, Escolore (Foyer et Production) pour 533 K€, EA La Villette pour 232 K€, ImPro pour 277 K€, le Siège pour 167 K€ et le CDTD pour 5 K€.

Les Autres Créances s'élèvent à 592 K€ contre 630 K€ fin 2019. Elles sont pour 415 K€ localisées au Siège.

**La trésorerie**, constituée par la somme des disponibilités et des valeurs mobilières de placement, atteint 33 693 K€ fin 2020 contre 31 236 K€ fin 2019, soit + 2 457 K€. Une partie provient de la souscription d'un prêt de 2 000 K€ pour le financement des travaux du siège et versé en novembre 2020.

Elle se compose des disponibilités, soit 15 893 K€ contre 17 993 K€ fin 2019, localisées au siège et dans les comités (9 244 K€), à O. Witkowska (2 462 K€ grâce au produit d'un emprunt contracté en 2019), CFRP (1 754 K€), Escolore (1 252 K€), ImPro (885 K€), EA La Villette (250 K€). À ce montant s'ajoutent les valeurs mobilières de placement pour 17 800 K€ contre 13 244 K€ fin 2019. Celles-ci progressent de 4 556 K€ après la souscription pour 5 000 K€ des parts du FCP Duroc Investissements, FCP dédié ayant reçu l'agrément de l'AMF en mars 2021 dont il convient de déduire les frais de souscription des SCPI passés en charges financières en 2020 pour 444 K€. Les parts du FCP Patrimoine VH inscrites pour 6 937 K€ comportent une plus-value latente de 311 K€.

**Tableau 2 - Bilan actif au 31 décembre 2020 (chiffres en euros)**

	Brut au 31/12/2020	Amortissements et dépréciations au 31/12/2020	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<i><b>Immobilisations incorporelles</b></i>				
Frais d'établissement et frais d'études	18 861	15 256	3 606	4 957
Logiciels et sites internet...	1 176 244	958 882	217 362	109 492
Autres immobilisations incorporelles	109 473	12 427	97 046	97 767
<i><b>Immobilisations corporelles</b></i>				
Terrains	2 136 260	96 969	2 039 291	2 043 320
Constructions	55 992 729	37 627 561	18 365 168	19 791 576
Installations techniques mat. et outillage	5 362 077	4 938 751	423 326	523 709
Autres immobilisations corporelles	9 456 934	7 358 423	2 098 511	2 167 747
Immobilisations en-cours av. et acomptes	400 478		400 478	463 681
<i><b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b></i>	7 839 152	61 300	7 777 852	
<i><b>Immobilisations financières</b></i>				
Titres immobilisés	4 436		4 436	4 437
Autres immobilisations financières	98 145		98 145	69 642
<i><b>Immobilisations grevées de droit</b></i>				300 000
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>82 594 790</b>	<b>51 069 569</b>	<b>31 525 222</b>	<b>25 576 329</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i><b>Stocks</b></i>				
Stocks de marchandises et de matières premières	701 712	37 365	664 347	677 704
<i><b>Créances</b></i>				
Clients, redevables et comptes rattachés	3 303 247	192 205	3 111 042	3 329 785
Personnel et organismes sociaux	6 418		6 418	67 248
État	72 293		72 293	66 279
Autres créances	592 007		592 007	630 054
Subventions des comités régionaux				
<i><b>Créances reçues par legs ou donations</b></i>	3 901 647		3 901 647	
<i><b>Divers</b></i>				
Avances et acomptes sur commandes				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>8 577 324</b>	<b>229 570</b>	<b>8 347 754</b>	<b>4 771 070</b>
Valeurs mobilières de placement	17 800 696		17 800 696	13 244 365
Disponibilités	15 893 195		15 893 195	17 992 752
<b>TOTAL DISPONIBILITÉS</b>	<b>33 693 891</b>	<b>0</b>	<b>33 693 891</b>	<b>31 237 117</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>210 500</b>		<b>210 500</b>	<b>202 419</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>125 076 505</b>	<b>51 299 139</b>	<b>73 777 368</b>	<b>61 786 934</b>

## Passif :

Les fonds propres s'élèvent à 42 855 K€ contre 45 328 K€ constatés à fin 2019.

La note IV de l'annexe aux comptes explique l'origine de ces variations. L'affectation du résultat 2019 s'effectue tout d'abord conformément aux résolutions votées par l'assemblée générale ordinaire tenue le 10 septembre 2020 : l'excédent 2019 de la gestion libre (siège et ateliers spécialisés) s'ajoute à la diminution de la réserve immobilière et de celle du fonds central de solidarité pour accroître le report à nouveau de la gestion libre de 9 282 309 €. La perte 2019 de la gestion encadrée (établissements sous tutelle) s'ajoute au résultat négatif en instance d'affectation et à l'augmentation des réserves de compensation et d'investissements avec le résultat 2018 demandée par l'ACT pour porter le report à nouveau de la gestion encadrée à -576 686 €.

Les deux autres colonnes enregistrent deux changements de méthode comptable qui diminuent le montant des fonds propres. Le premier concerne la suppression des droits des propriétaires inscrits pour 300 000 € fin 2019 qui disparaît du bilan pour figurer en engagements hors bilan dans l'annexe. Le second concerne le transfert d'une partie des provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations vers les fonds dédiés pour un montant total de 1 209 373 € à la clôture.

Les subventions d'investissement font l'objet d'un changement de méthode comptable qui modifie leur enregistrement au sein des fonds propres. Le régime des subventions d'investissement concernant des biens renouvelables est supprimé. En conséquence, le montant des quotes-parts de ces subventions enregistrées dans les fonds associatifs portant sur des biens complètement amortis est repris en report à nouveau pour 1 057 913 € et le montant de ces quotes-parts correspondant à des biens non complètement amortis est reclassé dans les subventions d'investissement pour un montant de 29 581 € inclus dans les 46 953 € d'augmentation annuelle.

Les subventions d'investissement ne concernent plus que les biens immobilisés non renouvelables : elles sont reprises au compte de résultat pour une quote-part annuelle inscrite en produits exceptionnels au fur et à mesure de l'amortissement du bien immobilier pour l'acquisition duquel elles ont été versées. Inscrites pour 862 257 € fin 2019, elles s'accroissent des subventions nouvelles pour 17 372 € en plus des 29 581 € issus du changement de méthode comptable et diminuent de la valeur de la quote-part annuelle pour 135 429 €, s'établissant à la clôture à 774 051 €.

Les autres réserves sont diminuées de 930 213 € inscrits fin 2019 pour un reclassement en fonds associatifs avec un montant complémentaire de 7 902 € portant la somme à 938 115 €.

Les Provisions pour Risques et Charges s'élèvent à 4 004 017 € contre 3 850 739 € fin 2019. Elles concernent pour l'essentiel la provision pour indemnités de fin de carrière et médailles du travail (3 657 K€ contre 3 502 K€ fin 2019, dont 3 374 K€ pour l'agrégat Siège).

Les emprunts auprès des établissements de crédit se situent à 7 196 K€ fin 2020 contre 5 876 K€ fin 2019, soit une augmentation de 1 320 K€, résultat d'un nouvel emprunt pour 2 000 K€ sur 12 ans pour financer les travaux du siège et de remboursements pour 679 K€. Une somme de 732 K€ incluse dans ce total est à rembourser en 2021.

Les autres postes du passif sont les dettes Fournisseurs (1 574 K€ contre 1 670 K€ fin 2019) et les dettes fiscales et sociales (2 864 K€ contre 2 854 K€ fin 2019).

**Tableau 3 - Bilan passif au 31 décembre 2020 (chiffres en euros)**

	31/12/2020	31/12/2019
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres statutaires	1 133 478	1 270 648
Réserves statutaires ou contractuelles	41 748 929	
Réserves pour projets de l'entité	448 853	
Réserves des activités sociales et médico-sociales	1 599 805	
Autres réserves	40 232	45 392 111
Droits des Propriétaires		300 000
Résultat en instance d'affectation		-409 798
Report à nouveau	-1 707 632	-11 039 645
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales	-1 346 764	-1 628 194
<b>Résultat sous contrôle de tiers financeurs</b>	<b>944 386</b>	<b>-58 969</b>
<b>Résultat propre</b>	<b>-1 579 219</b>	<b>8 444 976</b>
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>41 282 067</b>	<b>45 327 612</b>
Subventions d'investissement non renouvelables	774 050	862 527
Provisions réglementées	799 258	2 193 956
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>	<b>12 384 847</b>	<b>651 323</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>4 004 017</b>	<b>3 850 739</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>7 196 906</b>	<b>5 876 497</b>
<b>DETTES À COURT TERME</b>		
Emprunts et dettes financières diverses	87 956	65 801
Fournisseurs	1 574 100	1 670 912
Dettes sociales et fiscales	2 864 678	2 853 766
Autres dettes	1 566 936	1 356 827
Dettes sur legs et donations	1 116 978	
<b>TOTAL DETTES À COURT TERME</b>	<b>7 210 648</b>	<b>5 947 306</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>125 575</b>	<b>133 458</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>73 777 368</b>	<b>61 786 934</b>

## Compte de résultat par origine et destination (CROD) et Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

L'application des nouvelles règles comptables entraîne l'établissement d'un Compte de résultat par origine et destination (CROD), très voisin de l'ancien Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) pour ses colonnes 1 et 3 auquel s'ajoutent les contributions volontaires en nature en bénévolat et dons en nature et de leurs contreparties en charges ventilées par destination, et d'un Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) qui ne contient que ces ressources et leur emploi.

### Emplois de l'année retracés dans le CROD et le CER

Le total des charges du CROD s'élève à 35 772 K€ contre 38 046 K€ en 2019. Les charges financées par la générosité du public représentent 9 528 K€ de ce total en 2020.

L'ensemble des dépenses consacrées aux missions sociales s'est élevé à 28 617 K€, montant en baisse de 8,6 % par rapport à celui de l'an passé (31 319 K€), ainsi réparti :

- 25 734 K€ en missions d'action sociale en France et 54 K€ en missions sociales à l'étranger, contre respectivement 28 486 K€ et 87 K€ en 2019 ;
- 2 829 K€ en missions d'action culturelle contre 2 746 K€ en 2019.

63 % des dépenses sont imputables aux établissements sociaux et médico-sociaux (12 583 K€) et aux ateliers autonomes (5 142 K€).

Le solde de 37 % (10 892 K€) regroupe pour l'essentiel les activités directement animées par le siège qu'il s'agisse des comités Valentin Haüy, de la médiathèque, du service du matériel spécialisé, de l'imprimerie, du livre audio, de la résidence-services, du service social, et des autres centres d'activités représentatifs du soutien qu'apporte l'association Valentin Haüy à tous ceux qui sont handicapés par la perte de la vue. Une partie concerne les actions de sensibilisation (640 K€) pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux services proposés par l'association.

**Les frais de recherche de fonds** ont progressé (2 609 K€ contre 2 226 K€ en 2019), en raison de l'utilisation de nouvelles méthodes d'acquisition de dons en 2020 dans un contexte complexe et concurrentiel, coûteuses l'année de leur utilisation mais générant des flux réguliers et stables dans le futur.

**Les frais de fonctionnement** comprennent les frais d'administration générale pour 3 678 K€, en hausse de 3,7 % par rapport à l'année précédente où ils se situaient à 3 546 K€, hausse due aux charges supplémentaires COVID (masques, gants, matériel de protection, mise en place du télétravail, visioconférences...).

Les charges liées à la gestion patrimoniale, inscrites pour 478 K€ contre 226 K€, comprennent pour 92 % des éléments exceptionnels.

À ces charges enregistrées en comptabilité s'ajoutent les contributions volontaires en nature pour 8 377 K€, en chute par rapport aux 13 292 K€ de 2019, les mesures de sécurité sanitaire ayant fortement réduit les activités des comités notamment et donc les appels à la générosité des 3 297 bénévoles, leur nombre d'heures se réduisant de 37 %.

## Ressources de l'année retracées dans le CROD et le CER

Le total des produits comptables du CROD s'élèvent à 35 137 K€ contre 46 432 K€ en 2019. Les produits provenant de la générosité du public représentent 8 210 K€ en 2020 contre 15 867 K€ l'année précédente.

Les changements les plus notables par rapport à l'exercice précédent concernent :

- les legs : 5 250 K€ contre 13 106 K€ en 2019 ;
- les dons : 2 905 K€ contre 2 761 K€ en 2019 ;
- les produits non liés à la générosité du public : 10 701 K€ contre 14 737 K€ en 2019 ; moins de ventes et moins de participations aux activités liées à la crise sanitaire, moins de produits exceptionnels, mais une contribution de la Fondation Valentin Haüy constante à 3 700 K€ ;
- les subventions et autres concours publics : 15 762 K€ contre 15 281 K€ en 2019 ; hausse des recettes des établissements obtenues par les prix de journée fixées par les autorités de tarification et l'aide aux postes pour l'emploi de personnel présentant un handicap perçue par les ÉSAT et entreprise adaptée, baisse des subventions de certaines collectivités publiques.

## Équilibre du CROD et du CER

Le total des produits du CROD est inférieur à ses charges de 635 K€. Le CER des ressources collectées auprès du public présente un déficit de 1 260 K€ en 2020. Toutefois l'existence de ressources reportées en début d'exercice pour 11 424 K€ laisse un volume de ressources reportées en fin d'exercice de 10 164 K€.

## Commentaires et conclusion

L'exercice 2020 est marqué par des contraintes de sécurité sanitaire fortes : elles diminuent la production des services aux bénéficiaires de l'association et compliquent le travail de recueils de dons et de legs. La comptabilité de l'exercice comporte en outre des changements de méthode comptable qui modifient la perception des résultats de l'association. La situation financière de l'association demeure solide. Même si la trésorerie fin 2020 de 33,7 millions d'euros comporte 3,7 millions d'euros déjà affectés à des investissements ciblés, elle reste suffisamment abondante pour envisager des projets pour améliorer le service rendu aux aveugles et malvoyants dans le cadre des orientations stratégiques définies par la gouvernance de l'association.

**Tableau 4 - Compte de résultat par origine et destination (chiffres en milliers d'euros)**

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2020		2019	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie	5	5		
1.2 Dons, Legs, Mécénat				
A - Dons	2 905	2 905	2 761	2 761
B - Legs et donations	5 250	5 250	13 106	13 106
C - Mécénat	11	11		
D - Autres produits liés à la générosité du public	40	40		
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie	34			
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières	3 771		3 714	
2.4 Autres produits				
A - Produits et marchandises vendus	2 540		3 294	
B - Prestations et participation aux activités	2 893		4 728	
C - Produits du Centre Résidentiel	995		1 022	
D - Produits issus de la gestion patrimoniale	471		1 979	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>				
A - Subventions	807		1 110	
B - Prix de journée et dotations globales	12 553		12 104	
C - Aide aux postes	2 402		2 067	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
	136		201	
<b>5. UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>				
	325	57	346	309
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>35 137</b>	<b>8 268</b>	<b>46 432</b>	<b>16 176</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Missions d'action sociale réalisées en France				
<i>Actions sociales réalisées directement :</i>				
A - Centre Résidentiel	1 495	199	1 453	82
B - Établissements médico-sociaux	12 583	192	13 315	124
C - Ateliers autonomes	5 142	543	5 657	135
D - Comités Valentin Haüy	2 927	1 257	3 408	1 044
E - Siège	2 907	897	3 767	775
F - Actions de sensibilisation	640	580	836	836
G - Versements à d'autres organismes	40	40	50	50
1.2 Missions d'action culturelle				
A - Accès la lecture	2 616	1 600	2 539	816
B - Accès aux nouvelles technologies	213		207	155
1.3 Missions sociales Étranger				
A - Actions réalisées directement	39	39	61	61
B - Versements à d'autres organismes étrangers	15	15	26	26

➤➤➤ Tableau 4 suite

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2020		2019	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 609	2 609	2 226	2 226
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>				
3.1 Administration Générale	3 678	1 557	3 546	811
3.2 Gestion Patrimoniale	478		226	
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	241		542	
<b>5. IMPÔT SUR LES REVENUS DU PATRIMOINE</b>	62		59	
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	86		128	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>35 772</b>	<b>9 528</b>	<b>38 046</b>	<b>7 141</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>	<b>-635</b>	<b>-1 260</b>	<b>8 386</b>	<b>9 035</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2020		2019	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
Bénévolat	7 860	7 860	12 682	12 682
Prestations en nature	367	367	610	610
Dons en nature	150			
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>8 377</b>	<b>8 227</b>	<b>13 292</b>	<b>13 292</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France	6 739	6 589	11 356	11 356
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
	14	14	16	16
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>				
	1 624	1 624	1 920	1 920
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>8 377</b>	<b>8 227</b>	<b>13 292</b>	<b>13 292</b>

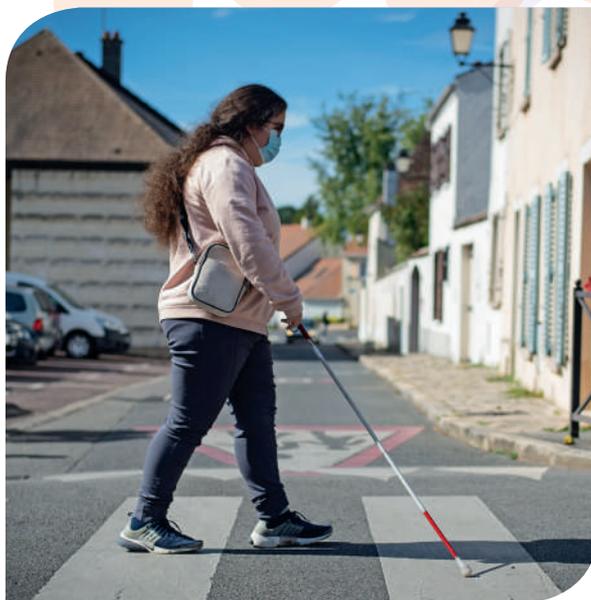
**Tableau 5 - Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par type d'emploi**  
(chiffres en milliers d'euros)

Affectation par emploi ressources collectées auprès du public et utilisées			Ressources collectées		
Emplois	2020	2019	Ressources	2020	2019
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
1.1 Missions d'action sociale réalisées en France			<b>1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		
A - Centre Résidentiel	199	82	1.1 Cotisations sans contrepartie	5	
B - Établissements sociaux et médico-sociaux	192	124	1.2 Dons et legs		
C - Ateliers autonomes	543	135	A - Dons manuels affectés et non affectés	2 905	2 761
D - Comités Valentin Haüy	1 257	1 044	B - Legs et autres libéralités affectés	5 250	13 106
E - Siège	897	775	C - Mécénat	11	
F - Actions de sensibilisation	580	836	1.3 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	40	
G - Versements à d'autres organismes	40	50			
1.12 Missions d'action culturelle					
A - Accès à la lecture	1 600	816			
B - Accès aux technologies de l'information	0	155			
1.2 Missions sociales Étranger					
A - Actions réalisées directement	39	61			
B - Versements à d'autres organismes étrangers	15	26			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public et liés au traitement des dons et legs	2 609	2 226			
2.2 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>					
3.1 Administration Générale	1 557	811			
3.2 Gestion patrimoniale					
<b>TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>9 528</b>	<b>7 141</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>8 210</b>	<b>15 867</b>
<b>4. DOTATION AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
<b>5. ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>			<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	57	309
<b>TOTAL</b>	<b>9 528</b>	<b>7 141</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 267</b>	<b>16 176</b>
			Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice	11 424	2 709
			(+) Excédent ou (-) Déficit de la générosité du public de l'exercice	-1 260	9 035
			(-) Investissements et (+) Désinvestissements nets liés à la générosité publique de l'exercice		-320
			Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice	10 164	11 424
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Missions sociales	6 739	11 356	Bénévolat	7 860	12 682
Frais de recherche des fonds	14	16	Prestations en nature	367	610
Frais de fonctionnement et autres charges	1 624	1 920	Dons en nature	150	
<b>TOTAL</b>	<b>8 377</b>	<b>13 292</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 377</b>	<b>13 292</b>

# Lexique des sigles

<b>AGEFIPH</b>	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
<b>AVJiste</b>	Spécialiste de l'aide à la vie journalière
<b>CAF</b>	Caisse allocations familiales
<b>CDAPH</b>	Commission des droits de l'autonomie des personnes handicapées
<b>CFPSAA</b>	Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et des Amblyopes
<b>CFRP</b>	Centre de formation et de rééducation professionnelle
<b>DAP</b>	Dispositif d'appartement partagé
<b>DMLA</b>	Dégénérescence maculaire liée à l'âge
<b>EA</b>	Entreprise adaptée
<b>ÉHPAD</b>	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
<b>ÉSAT</b>	Établissement et service d'aide par le travail
<b>IFI</b>	Impôt sur la fortune immobilière
<b>IMPro</b>	Institut médico-professionnel
<b>MDPH</b>	Maison départementale des personnes handicapées
<b>NVDA</b>	Non visual desktop access
<b>PCH</b>	Prestation de compensation du handicap
<b>SAVS-DV</b>	Service d'accompagnement à la vie sociale pour déficients visuels
<b>SESSAD-Pro</b>	Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
<b>SMS</b>	Service du matériel spécialisé

2020 2020 2020  
2020 2020 2020



**Ils ont participé à ce numéro :** Marie Bernadette Alexandre, Mathilde Beaudoin, Alain Bourdelat, Bruno Grêlé, Émilie Lèbre, Claudine Legrand, Hilel Sitruk. **Crédits photos :** Nadia Bouda, Istock, AVH.  
**Mise en page, accessibilité :** Vincent Dutrieux. **Impression :** AVH.



Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

Siège : 5 rue Duroc - 75343 Paris Cedex 07

Tél. : 01 44 49 27 27 - avh@avh.asso.fr

[www.avh.asso.fr](http://www.avh.asso.fr)

Retrouvez-nous sur  
les réseaux sociaux :



Association reconnue  
d'utilité publique depuis 1891

Agréée par le  
Comité de la Charte -  
Don en Confiance

